FRC 9 17285
Case
FRC
19921

RÉFLEXIONS

D'UN Habitant du Fauxbourg Saint-Marceau, pour servir de suite à la dénonciation du même Fauxbourg, à celui de Saint-Antoine.

THE NEWBERRY
LIBRARY

RÉFLEXIONS

D'UN Habitant du Fauxbourg Saint-Marceau, pour servir de suite à la dénonciation du même Fauxbourg, à celui de Saint-Antoine (1).

QUOI qu'il nous veut donc, 'cet enragé Marat, avec son adresse? c'eſt une voierie que çà. Quoi donc qu'il nous chante avec son impertinente addresse, ou le damné nous conseille

(1) *Ce morceau m'est tombé sous la main, dans une lettre écrite à un ouvrier du fauxbourg Saint-Antoine, par un autre du fauxbourg Saint Marceau. Il m'a paru plein d'un grand sens, sous son enveloppe grossiere. Je n'ai pu résister à l'envie de le donner au public. Il seroit bien à souhaiter que tous les individus du peuple, fissent des reflexions aussi sages & aussi solides. Nous en serions plus tranquiles et lui plus heureux.*

de nous révolter contre les Décrets de l'Assemblée Nationale? A l'entendre, elle n'a pas laissé assez de marge pour nous rendre citoyen actif; & nous ne devons pas souffrir çà; & nous devons aller tous ensemble, nous faire enregistrer; & si on nous refuse, en conformité des Décrets, comme nous serons en force, nous forcerons. Et voilà justement une sédition. Quel démon! Est-ce qu'il n'y a pas eu déjà assez de bruit donc? Et puis l'Assemblée dont nous aurions blessé l'autorité, bien légitime, puisque c'est nous qui décidons par son organe; nous feroit punir bien justement; & puis nous serions bien propres.

Je faisois ces réflexions-là hier, en brassant mon houblon, & si j'avois tenu le donneur d'avis Marat, je vous lui aurois donné une fiere danse.

Eh puis à quoi donc que tout cela revient? A qui donc que cela profiteroit? quand moi, pauvre ouvrier, je serois citoyen actif, je ne serois pas maire à coup sûr; & j'en serois bien fâché, dà, de l'être. Mon activité ne seroit donc utile qu'à ceux à qui je pourrois bailler ma voix. Ah oui, j'entends maintenant la gourde; c'est pas

pour moi que ces messieurs veulent que je sois citoyen actif, c'eſt pour eux ; c'eſt pour pouvoir venir ensuite m'engueuser ; pour venir me cajoler ; Jean par-ci, Jean par-là, donnes ta voix à M. un tel, & il sera bien ton serviteur ; & il te fera bien du bien. Voilà le *tu autem* : c'eſt pour eux, qu'il faut que j'aille me révolter ; car, moi je n'y gagnerai rien, que de me faire pendre, si je suis pris.

Au diable. Faisons notre ouvrage, & reſtons tranquille ; cela vaudra bien mieux ; eh disons comme cet autre ; qu'eſt-ce que cela me fait à moi ?....

Ce Marat eſt un gredin, de chercher comme çà, à nous faire sortir des limites de nos devoirs, et enfreindre les loix. Il mériteroit d'être puni comme il faut.

Il prêche beaucoup pour ces messieurs, Lameth, Barnave, Duport & quelques autre ! ma foi, si ce sont eux, qui lui font dire de pareilles sottises, nous ne leur avons pas une ben grande obligeance. Eh quel diable ! eſt-ce que ce n'eſt-il pas eux qui ont auſſi fait cette loi ?

dont ils veulent, que nous ne nous voulions plus? Si elles les gêne, j'en suis faché moi; mais je n'ai pas l'envie de me faire accrocher pour leurs beaux yeux.

Et de quoi donc, après tout, que nous aurions à nous plaindre? on fait pour nous tout ce qu'on peut faire. J'étois l'autre jour à l'Assemblée Nationale. Voilà qu'en sortant plusieurs soldats national ont entouré M. la Fayette, & lui ont fait des remontrances pour à l'égard de leurs services & des dépenses qu'ils avoient faites, pour raison de cet objet, Il les reçois avec cette bonté affable, qui fait que nous l'aimons tant; il les écoute; & puis il leur dit, suivez moi, enfans; je me mêle avec eux. Il nous mène par-là, dans un endroit, où qu'il y avoit beaucoup de ces messieurs les Députés. Il leur parle bien, en nous montrant; il plaide bravement notre affaire; & on nous dit, à tretous que nos services dans la garde feront pour notre contribution.

Voilà qui est de la justice çà. Par ce moyen

on n'eſt ni bruyant, ni mutin, ni pendu, & personne n'a rien à dire,

Ce sont pourtant de ces gens contre lesquels Marat nous échauffe, qui ont donné cette bonne décision-là. J'ai demandé leurs noms : ce sont meſſieurs Meunier, Thouret, Target & un Chapelier ; ma foi, ce sont de braves gens, ceux-là ; ils ne nous meneront point à la Grêve.

Mais allez nous mutiner sans raison, contre un Décret sanctionné par le Roi ; fi donc ! ceux qui nous donnent, ou nous font donner de pareils avis ne sont sûrement pas nos amis, & ils mériteroient presque, à mon avis, d'être pendus, pour à cause qu'ils cherchent à nous mettre dans le cas de l'être.

Signé JEAN, Compagnon Brasseur.

A PARIS, de l'Imprimerie DE CHAMPIGNY Lib. rue Hautefeuille. N°. 36.

A PARIS, de l'Imprimerie DE CHANLEMY.
Lib. rue Hautefeuille. N°. 20.